1.6 Décomposition du revenu disponible

e revenu disponible des ménages se compose des revenus d'activité (salaires, revenus des indépendants) y compris allocations chômage, des **revenus du patrimoine**, des pensions et retraites, des **prestations sociales** et, jusqu'en 2015, de la prime pour l'emploi. La majeure partie des **impôts directs** en est déduite.

En 2015, le revenu disponible des ménages des 10 % de personnes au **niveau de vie** le plus faible (inférieur au 1^{er} **décile** des niveaux de vie) est composé quasiment pour moitié de prestations sociales (47,6 %). Il s'agit principalement de minima sociaux (18,7 %) et de prestations logement (16,7 %), ces dernières étant perçues par 65 % des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile. Une majorité (59,3 %) de ces ménages perçoivent aussi des revenus d'activité (y compris allocations chômage), mais il s'agit de revenus relativement faibles puisqu'ils ne représentent au total que 41,1 % de leur revenu disponible.

Les ménages des personnes au niveau de vie immédiatement supérieur (compris entre les 1er et 2e déciles) ont un revenu disponible composé en majorité de revenus d'activité (53,8 %) et pour près d'un quart de prestations sociales (23,9 %). Les minima sociaux et les prestations logement représentent 16,2 % du revenu disponible de ces ménages contre 35,4 % pour les ménages les plus modestes.

Jusqu'au 8° décile, la part des salaires dans le revenu disponible augmente régulièrement tandis que celle des prestations diminue. Au-delà de ce seuil, les salaires continuent de s'élever quant à leur montant, mais leur part diminue, en raison du poids croissant des revenus d'indépendants et des revenus du patrimoine. Ces deux catégories de revenus représentent 13,2 % du revenu disponible des ménages dont le niveau de vie est compris

entre le 8° et le 9° décile. Pour les ménages des 10 % de personnes les plus aisées, la part de ces revenus est trois fois supérieure (38,4 %). Quant aux prestations sociales, elles sont perçues par près d'un cinquième de ces ménages (18,6 %), mais pour des montants représentant au total moins de 1,0 % du revenu disponible (il s'agit de prestations familiales versées à tous).

La grande majorité des ménages (92,2 % dans l'ensemble) percoivent des revenus du patrimoine. Ils représentent une part croissante du revenu disponible à mesure que les niveaux de vie augmentent. Mais leur part reste limitée chez la plupart des ménages : entre 3,0 % et 6,6 % jusqu'au 8^e décile, elle est encore de 9,0 % seulement pour les ménages entre le 8e et le 9e décile. En revanche, chez les ménages des 10 % de personnes les plus aisées, ces revenus représentent 24,5 % de leur revenu disponible total. Pour les ménages du haut de la distribution, ces revenus du patrimoine correspondent plus fréquemment à des placements financiers (plan d'épargne en actions, assurance-vie, etc.).

Les ménages des personnes les plus aisées se distinguent également par la part plus importante de revenus d'activité indépendante : ils représentent 13,9 % du revenu disponible contre moins de 4,0 % pour les autres ménages, et 4,1 % pour ceux de la tranche de niveau de vie immédiatement inférieure. Il s'agit principalement de revenus de chefs d'entreprise et des professions libérales.

Les impôts directs concernent tous les ménages mais représentent une part croissante du revenu disponible lorsque les niveaux de vie augmentent, de 7,2 % pour les ménages les plus modestes à 27,7 % pour les ménages les plus aisés.

La composition du revenu disponible est relativement stable d'une année sur l'autre.

Définitions

Revenus du patrimoine : revenus fonciers et revenus de valeurs et de capitaux mobiliers, hors plus-values. Les revenus du patrimoine ne sont que partiellement couverts dans la déclaration fiscale. Les revenus déclarés sont complétés par des revenus imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA PEP, CEL, PEL).

Prestations sociales, impôts directs, niveau de vie, décile : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

• « Enquête revenus fiscaux et sociaux 2015 et séries longues », Insee Résultats Web, décembre 2017.

Décomposition du revenu disponible 1.6

1. Composition du revenu disponible des ménages selon le niveau de vie en 2015

en %

Composantes du revenu disponible	Tranches de niveau de vie										
	Inférieur à D1	D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	Supérieur à D9	Ensemble
Revenus d'activité	41,1	53,8	60,8	66,2	69,7	73,3	77,3	78,8	78,9	79,9	73,1
Salaires (chômage inclus) ¹	38,0	51,0	58,7	63,8	66,9	71,1	75,0	75,4	74,9	66,0	67,5
Montant net	35,4	47,1	54,0	58,4	61,2	64,9	68,4	68,8	68,3	60,2	61,7
CSG et CRDS	2,6	3,9	4,8	5,4	5,7	6,2	6,6	6,6	6,6	5,8	5,8
Revenus d'indépendants	3,1	2,8	2,1	2,4	2,8	2,3	2,3	3,4	4,1	13,9	5,6
dont montant net	2,4	2,4	1,8	2,1	2,5	2,0	2,1	3,0	3,6	12,6	5,0
Pensions et retraites	15,1	26,0	30,2	32,7	32,7	31,3	29,7	30,1	30,3	22,8	28,1
dont montant net	14,8	25,4	29,3	31,3	31,0	29,4	27,7	28,0	28,2	21,2	26,4
Revenus du patrimoine	2,8	3,1	3,8	3,9	4,2	5,1	5,3	6,6	9,1	24,5	10,2
dont montant net	2,0	2,6	3,2	3,2	3,6	4,3	4,5	5,6	7,7	20,8	8,6
Prestations sociales ²	47,6	23,9	13,4	7,5	5,4	3,6	2,7	1,8	1,2	0,5	5,8
Prestations familiales	12,2	7,7	5,4	3,5	2,9	2,4	1,8	1,2	0,8	0,3	2,4
Prestations logement	16,7	8,1	3,9	1,8	1,0	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	1,6
Minima sociaux	18,7	8,1	4,1	2,2	1,5	0,7	0,7	0,4	0,3	0,1	1,8
Prime pour l'emploi	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
Impôts directs	- 7,2	- 7,3	- 8,7	- 10,7	- 12,2	- 13,5	- 15,2	- 17,4	- 19,5	- 27,7	- 17,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu disponible annuel moyen (en euros)	12 700	18 940	22 330	25 500	29 250	33 350	37 460	42 760	51 720	88 350	36 300
Niveau de vie annuel moyen des personnes (en euros)	8 280	12 350	14 840	17 070	19 220	21 420	23 970	27 490	33 130	56 640	23 150

^{1.} Chômage inclus, salaires y compris CSG et CRDS mais hors toute cotisation sociale.

Champ: France métropolitaine, ensemble des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : en 2015, la part des salaires dans le revenu disponible des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1er décile est de 38 %, celle des salaires nets perçus de 35,4 %.

Sources: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

2. Part des ménages percevant les composantes du revenu selon le niveau de vie en 2015

en %

Composantes du revenu disponible	Tranches de niveau de vie										
	Inférieur à D1	D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	Supérieur à D9	_r Ensemble
Revenus d'activité	59,3	62,8	63,6	65,8	68,9	71,1	72,5	74,2	73,7	75,8	68,8
Salaires (chômage inclus)1	53,4	60,3	62,1	64,0	67,2	69,3	71,1	72,3	71,5	70,5	66,2
Revenus d'indépendants	10,7	6,5	5,3	5,8	6,2	6,4	5,5	7,8	8,8	17,0	8,0
Pensions et retraites	29,2	48,5	50,9	51,8	50,4	49,1	48,1	48,8	49,3	51,4	47,9
Revenus du patrimoine	81,5	84,7	88,4	90,2	92,1	94,2	96,3	96,4	98,4	99,4	92,2
Prestations sociales ²	80,3	70,6	55,6	43,3	37,5	33,9	30,8	25,1	21,1	18,6	41,6
Prestations familiales	36,8	33,3	29,6	26,3	24,8	24,9	22,9	19,7	16,3	15,1	24,9
Prestations logement	65,0	58,2	40,7	23,5	14,5	9,4	6,9	4,5	3,5	2,3	22,7
Minima sociaux	45,4	32,4	16,7	10,4	7,4	4,4	3,9	2,5	2,6	1,8	12,6
Prime pour l'emploi	17,0	24,3	28,4	24,1	20,6	16,9	13,5	7,3	4,3	1,8	15,8
Impôts directs	98,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9

^{1.} Chômage inclus, salaires y compris CSG et CRDS mais hors toute cotisation sociale.

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : en 2015, 59,3 % des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile perçoivent des revenus d'activité.

Sources: Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

^{2.} Pour les prestations soumises à la CRDS (familiales et logement), celle-ci est incluse.

^{2.} Pour les prestations soumises à la CRDS (familiales et logement), celle-ci est incluse.